



DÉCRET N° 93-362 DU 19 Août 1993
portant nomination des Membres du Comité de Médiation

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

VU la Constitution du 15 mars 1992 ;

VU le Décret n° 93-321 du 13 juillet 1993 portant nomination d'un Médiateur ;

VU le Décret n° 93-361 du 19 juillet 1993 portant attribution, organisation et fonctionnement du Comité de Médiation ;

DECRETE :

Article 1er. - Les personnalités dont les noms et prénoms suivants sont nommés Membres du Comité de Médiation prévu par l'article 2 du décret n° 93-321 du 13 juillet 1993 :

- Professeur Côte MANKASSA
- André HOMBESSA
- Charles ASSEMEKANG
- Louis Raymond ELE
- Pascal OKIEMBA MORLENDE
- Vital BALA
- Docteur Jacques BOUITI
- Madame Cécile MATINGOU
- Oscar MVOUMBIBI
- François GUIMBI
- Alfred MINGOUOLO
- Marcel MBETE.

Article 2. - Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 19 août 1993



Professeur Pascal LISSOUBA.